

DSEST *RENCONTRES SCIENTIFIQUES*

Département de santé environnementale et santé au travail
École de santé publique

Le jeudi 31 octobre 2019

De 12 h 30 à 13 h 00

**Pavillon Marguerite d'Youville, salle 3036
2375, chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal (Québec)**

Caractérisation de l'ambiance sonore dans un contexte urbain en fonction de différentes sources et mesures de mitigation

Conférencière : Hélène Akpo-Allavo, étudiante à la maîtrise (Stage)

**Directeur académique : David Kaiser, Médecin, Santé publique à la DSP
de Montréal et prof. adjoint de clinique, ESPUM**

**Superviseurs de stage : Sophie Goudreau et Louis-François Tétreault,
tous deux agents planif., programmation et recherche, DSP Montréal**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) reconnaît que le bruit environnemental est un enjeu pour la santé des populations. L'objectif principal était de mesurer les niveaux sonores sur deux rues avec une mixité des usages du sol (résidences, commerces, restaurants et bars) à Montréal. L'objectif secondaire visait à examiner les mesures de mitigation du bruit dans les grandes villes du monde. Les niveaux sonores provenant de différentes sources de bruit ont été mesurés en continu durant une semaine et comparés entre une rue piétonne (rue Sainte-Catherine) et une rue avec véhicules motorisés (avenue du Mont-Royal). Pour le deuxième objectif, une revue de la littérature a été réalisée sur une période comprise entre 1996 et 2018. Les mots clés utilisés découlent des recherches sur les stratégies de contrôle du bruit. Les résultats montrent que la rue Ste-Catherine est moins bruyante que l'avenue du Mont-royal durant les jours de la semaine (62,9 dB(A) vs 65,2 dB(A)). Sur les deux rues, durant les fins de semaine la nuit, les niveaux sonores sont élevés (\cong 63 dB(A)) mais redescendent après 3h du matin, soit à la fermeture des bars. La revue de la littérature montre que dans les endroits exposés, plusieurs mesures d'atténuation ont été démontrées efficaces dans plusieurs villes du monde tel que l'installation de murs antibruit entre une source et les milieux sensibles, ou l'utilisation de chaussées à faible émission de bruit. Finalement, les mesures révèlent que les niveaux sonores excèdent les valeurs guides décrétées par l'OMS (55 dB(A) le jour et 40 dB(A) la nuit).